

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier L'Hôtel-de-Ville
rue des Vergers

Groupe scolaire Jules-Verne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005602

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : groupe scolaire

Précision sur la dénomination : école publique

Appellation : Groupe Scolaire (GS) n° 12

Parties constituantes non étudiées : cantine, terrain de jeu

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, NH, 231 ; 328 ; 329. Extension en 328 et 329

Historique

L'école primaire Jules-Verne (souvent qualifié de groupe scolaire/GS n° 12 par l'ÉPALE) est réalisé par l'architecte Louis Schneider, également chargé de l'îlot 13 dans lequel elle s'intègre.

L'équipement a été construit en deux phases : une première école maternelle de 4 classes, complémentaire de la primaire voisine Émile-Verhaeren, est d'abord ouverte, et comprend 3 classes et 96 élèves en 1980. Elle est rapidement complétée par une extension, ouverte en septembre 1984, proposant 5 classes de primaire. Le tout constitue donc dès 1984 un groupe scolaire à part entière (capacité : 4 classes élémentaires et 4 de maternelle).

L'école primaire (extension) accueille aujourd'hui une crèche.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1980 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Schneider (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source)

Description

De façon analogue mais un peu moins poussée que l'école primaire Émile-Verhaeren, à proximité immédiate, le groupe scolaire Jules-Verne est intégré à l'îlot 13, constitué d'immeubles d'habitations, dont il compose le secteur est.

Situé au nord et accolé aux immeubles d'habitation, l'école maternelle initiale déploie sa cour sur l'extérieur de l'îlot. L'équipement, de plan compact, est développé sur deux niveaux. Accessible uniquement par voie piétonne, il est desservi par le premier étage, et raccordé au chemin piéton surélevé qui parcourt l'îlot et file en direction de la passerelle qui traverse le boulevard de Valmy.

L'architecture de l'école est de facture moderne : béton, structure porteuse apparente, toits terrasse... L'édifice allie formes géométriques irrégulières et étagements, évoquant ainsi très nettement celle des immeubles voisins, auxquels il est d'ailleurs accolé.

Au sud l'extension, reliée au reste du groupe scolaire par un passage sous verrière, se développe de plain-pied. Elle est installée en léger retrait des immeubles dont elle est séparée par une cour minérale. Une seconde cour engazonnée et

arborée l'isole du boulevard de Valmy, à l'est. L'architecture, en brique, à toits à longs pans et pignons, tranche nettement avec celle des immeubles voisins et le reste du groupe scolaire.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; brique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 1 EP 24. **Groupes scolaires septembre 1981 : implantation et composition des groupes scolaires existants et en prévision sur la ville nouvelle, ÉPALE**, sept. 1981.

Illustrations



Le groupe scolaire et sa cour de récréation, devant les immeubles d'habitation de l'îlot 13 (vue depuis le sud).

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20195900936NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine de l'enseignement de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005601)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quartier L'Hôtel-de-Ville (IA59005342) Hauts-de-France, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Quartier L'Hôtel-de-Ville

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Le groupe scolaire et sa cour de récréation, devant les immeubles d'habitation de l'îlot 13 (vue depuis le sud).

IVR32_20195900936NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation